

Montréal, 13 juin 2012

Madame,

Le Chantier sur la démocratie a pris connaissance récemment de votre rapport annuel 2011. À la suite de son examen et après avoir échangé sur votre rôle dans l'application de la *Charte montréalaise des droits et responsabilités* depuis son entrée en vigueur, le Chantier sur la démocratie tient à vous souligner son appréciation. Le travail que vous accomplissez dans l'exercice de vos fonctions est tout à fait remarquable. La rigueur et l'équité que vous démontrez contribuent grandement à faire de la fonction de l'ombudsman une institution de qualité au service de la démocratie municipale.

Le Chantier sur la démocratie est fier de cette initiative de la Ville de Montréal non seulement d'avoir créé un poste d'ombudsman mais aussi d'avoir mis en place les conditions nécessaires à son impartialité et à son indépendance.

Depuis votre entrée en poste, vous avez su inspirer la confiance et vous avez pu établir un climat propice au dialogue et à la recherche de solutions lorsqu'il y a un différend entre un citoyen et la Ville de Montréal. L'engagement et la collaboration des gestionnaires et des représentants de la Ville ainsi que la satisfaction des citoyens qui font appel à vos services sont sans aucun doute un témoignage éloquent de cette confiance. Cette approche de dialogue que vous avez adoptée est tout à fait conforme à l'esprit même de la *Charte montréalaise des droits et responsabilités*.

Au nom du Chantier sur la démocratie, je vous remercie et vous prie de recevoir, madame Savard, mes meilleures salutations.

Dimitri Roussopoulos
Président
Chantier sur la démocratie